

Bilan de trésorerie des Amis de la Terre des Landes 2012

Le solde positif au 23 décembre 2012, date du dernier relevé CCP n°21 était de 3475,66€. Depuis plusieurs opérations ont été effectués au nombre de 3.

Paiement à la Maif de l'assurance pour 192,84€ et le reversement au national de la somme de 740,00€. Par contre ATTAC LCS a versé la somme de 337,54€ correspondant à la moitié de l'acquisition de la sono. Il faut considérer que, au 31 décembre 2012, les AT des Landes ont un compte positif de 2936,27€, la totalité sur le compte courant de la Banque Postale.

Les recettes.

Adhésions

En comptabilisant les paiements effectifs de cotisations qui ont fait l'objet d'un crédit sur le compte Banque Postale, Les AT comptent 74 adhésions ayant fait l'objet d'un cotisations pour l'année 2012.

18 cotisations à 56€ représentant 36 adhésions ou renouvellements d'adhésion.

1 cotisation à 120€ représentant 2 adhésions ou renouvellements d'adhésion.

1 cotisation à 100€ représentant 1 adhésion ou renouvellement d'adhésion.

1 cotisation à 50€ représentant 1 adhésion ou renouvellement d'adhésion.

30 cotisations à 40€ représentant 30 adhésions ou renouvellements d'adhésion.

1 cotisation à 18,40€ représentant 1 adhésion ou renouvellement d'adhésion.

3 cotisation à 17€ représentant 3 adhésions ou renouvellements d'adhésion.

La somme totale représente 2529€.

La cotisation de 2 adhérents de début décembre a été comptabilisée au titre de l'année 2013.

4 adhésions au national sont décompté par cette instance à l'occasion de sa facturation annuelle.

Cela traduit une réalité comptable de 78 adhérents pour l'année 2012.

Certains adhérents ont versé plus que la somme officielle supposée. Les sommes figurent indifféremment en don ou en cotisation sur les reçus fiscaux.

Dons et quêtes

Société des Amis de Navarrosse ---> 100€

Recettes manifestation --->19€

Monsieur et Madame Laynie --->150€

Frais de transport (Jeanne-Marie Fritz) --->507,10€

Remboursement

Quote-part (ATTAC LCS) de l'achat de la sono ---> 337,45€

Les dépenses.

Assurance MAIF

182,76€ au titre de l'année 2011.

192,84€ au titre de l'année 2012.

Frais de tenue de compte et de relevés

Relevé 1---> 2,60€

Relevé 8---> 1,62€ + 2,60€

Relevé 14---> 2,16€ + 2,60€

Relevé 20---> 2,16€ + 2,60€

Pour un total de 16,34€

Frais de timbres

158,17€

Frais de photocopies

378,30€

Dons

ACCRIL ---> 25€. Cette somme n'a pas été encaissée. Il semble que le trésorier de l'ACCRIL a interprété ce don comme une adhésion.

Adhésions

ACCRIL ---> 25€

MNE ---> 25€

ASPRO PNPP---> 20€

Manifestations

AG 2011---> 33,01€

Manifestation contre les épandages aériens ---> 19,62€ (achat de badges)

Quote-part de la conférence-débat de Dax ---> 38€

Frais remboursés à Jean-Pierre Dufau occasionnés par les actions judiciaires.

261,56€

Quote-part national

Au titre de 2009 ---> 607€. Cette somme n'avait pas été réglée.

Au titre de l'année 2012 ---> 740€

Achat de la sono

674,90€. Achat en commun avec ATTAC LCS

Transports

AG des AT National, remboursement des billets de train (Christian Berdot)---> 177,20€

Remboursement de frais de transport (Jeanne-Marie Fritz) --->507,10€

Frais Internet

OVH ---> 28,56€

Remboursement divers

F. Lataste ---> 15€ et Christian Berdot ---> 102,84€